



Section Académique de Bordeaux

**Déclaration au nom des commissaires paritaires du SE-UNSA représenté dans la totalité des CAPA et FPMA : certifiés-agrégés ; PLP ; CPE et EPS.**

Tout d'abord, nous souhaitons comme l'an passé dénoncer la décision de communiquer aux collègues leur projet d'affectation avant le tenue des CAPA et FPMA. Nous considérons toujours qu'il s'agit d'une agression caractérisée à l'encontre du paritarisme destinée à minimiser le travail effectué par les élus du personnel.

Malgré tout, les travaux du mouvement intra 2010 vont se dérouler cette semaine et l'expérience de l'année passée a montré qu'ils n'étaient pas inutiles, loin de là.

Ces travaux vont s'engager dans un contexte bien délétère :

Contexte budgétaire d'abord : alors que le budget est en préparation, les 13 fiches ministérielles rendues publiques par la presse détaillent cyniquement toutes les pistes à explorer pour arriver à la suppression des 16 000 emplois dans le budget 2011 de l'Education Nationale. Rien n'échappe à cette chasse budgétaire qui explore les moindres recoins du système éducatif, collèges, lycées et lycées professionnels sont dans le collimateur.

Ainsi, le collège déjà en souffrance pourrait voir ses effectifs par classe sensiblement augmenter.

Quant à la réforme du lycée, si elle a passé le cap du budget 2010, elle pourrait achopper sur celui de 2011. Le passage du quatre à trois ans de préparation au bac professionnel commence déjà à faire sentir ses effets néfastes sur les postes en particulier dans les disciplines professionnelles : ainsi 16 collègues PLP en mesure de carte scolaire n'ont pas été repositionnés sur poste en établissement.

Le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite entraîne une baisse du recrutement de titulaires d'année en année toujours plus importante. Pourtant les besoins existent. La preuve, après le mouvement, 250 postes resteront vacants en LP : 20 en génie industriel bois, 13 en lettres-espagnol, 10 en lettres-anglais, 15 en horticulture, 14 en biotechnologie, la palme revenant à la vente avec 44 postes vacants. Cette pénurie de titulaires touche maintenant aussi des disciplines de collège et lycée : 41 postes en technologie, 35 en documentation.

Dans le même temps, les nombreux blocages de ZR s'opérant pour ce mouvement sont autant de postes supprimés pour une mission de remplacement sacrifiée.

C'est une augmentation de la précarité que nous continuons à dénoncer fortement.

.../...

S'agissant du dispositif de formation et d'affectation des stagiaires annoncé pour la rentrée 2010, le SE-UNSA a, dès l'origine, dénoncé les effets dévastateurs de la masterisation du recrutement des enseignants car les modalités de formation vont mettre les stagiaires dans des situations très difficiles.

Mais, dès maintenant, nous assistons aux premières conséquences négatives des décrets.

En amenant l'administration à neutraliser des postes pour affecter les stagiaires, ce sont autant de possibilités en moins pour les titulaires d'obtenir un poste fixe. Ainsi le mouvement dans certaines disciplines comme les CPE s'en trouve fortement réduit.

Les situations catastrophiques des enseignants éloignés de leur famille ne cessent de croître. Par exemple, pour le mouvement d'EPS, 18 collègues seront encore séparés depuis au moins 3 ans dont 16 depuis plus de 6 ans.

Les postes neutralisés sont situés pour la plupart dans les zones les plus demandées et limitent l'optimisation du mouvement au sein des départements. Ainsi, dans le département de la Gironde, on tombe d'un rapport de 1 poste offert au mouvement pour 3 mutations les années précédentes à 4 postes offerts au mouvement pour 5 mutations.

L'élargissement des zones de remplacement à la rentrée 2010 participe de la recherche de rendement à tout crin. Il est toujours facile depuis le Ministère de travailler à partir de taux d'efficacité quand on n'a pas à en subir les conséquences soi-même.

Nous savons que, durant la prochaine année scolaire, le nombre d'appels à l'aide de collègues mis dans une situation personnelle difficile car appelés à faire des remplacements très loin de chez eux va se multiplier.

Si certainement nous aurons droit à un bilan quantitatif de cette nouvelle disposition, qu'en sera-t-il du bilan qualitatif des situations médicales et sociales qu'elle aura engendrées ?

Comme l'an passé, nous réaffirmons ici solennellement que les FPMA et les CAPA doivent garder tout leur sens dans le respect total du paritarisme.

Nous remercions enfin les gestionnaires de la DPE du travail accompli pour les collègues dans des conditions aussi dégradées : des tâches en plus, du personnel en moins.